(77)

MISSION PERMANENTE DE TUNISIE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجمهورية التونسية
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

Intervention de M. Sami Bougacha
Chargé d'Affaires a.i. de Tunisie à Geneve
16ème session du Groupe de Travail de l'EPU
Ouzbékistan – 24 avril 2013

Merci Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de l'Ouzbékistan et se félicite de l'intérêt que ce pays ami accorde à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation a pris bonne note des progrès réalisés depuis le premier cycle de l'EPU, en particulier la réforme constitutionnelle et la réforme en profondeur du système juridique et judiciaire ainsi que les nombreuses autres lois et mesures visant à renforcer davantage la promotion et la protection des droits de l'Homme en Ouzbékistan.

La Tunisie recommande à l'Ouzbékistan d'examiner la possibilité de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et le Statut de Rome.

La Tunisie se félicite de la signature par l'Ouzbékistan de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'encourage à la ratifier rapidement pour donner effet à ses dispositions dans la législation et dans la pratique.

Elle lui recommande d'adresser une invitation permanente aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil et l'encourage par ailleurs à assurer un climat favorable aux activités des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme et des autres acteurs de la société civile et à garantir leur protection.

Je vous remercie de votre attention.

58, RUE DE MOILLEBEAU CASE POSTALE 262 1211 GENÈVE 19
TÉLÉPHONE 022 749 15 50 FAX 022 734 06 63 email: mission.tunisia@ties.itu.int